Affaire Ruvakuki : Le verdict renvoyé au 8 janvier 2013

RFI, 09 novembre 2012 ProcÃ¨s du correspondant de RFI en swahili au Burundi: le verdict sera rendu en janvier 2013
Ce vendredi 9 novembre au Burundi, au procÃ¨s en appel dâ€™Hassan Ruvakuki, le correspondant de RFI en swahili, câ€™Ã© lâ€™heure des rÃ©quisitoires du procureur et des plaidoiries de la dÃ©fense. En premiÃ¨re instance, le journaliste avait Ã©tÃ© condamnÃ© Ã la perpÃ©tuitÃ© pour acte de terrorisme.Â Le procureur a demandÃ© la confirmation des peines et la dÃ©fense l'acquittement.Â Le verdict devrait Ãªtre connu dans deux mois.Le procureur gÃ©nÃ©ral de la cour dâ€™appel de Gitega, Emmanuel Nyandwi, est restÃ© droit dans ses bottes. Il a demandÃ© Ã la cour de confirmer les peines prononcÃ©es en premiÃ¨re instance contre les vingt-trois prÃ©venus, une peine de prison Ã perpÃ©tuitÃ© pour Hassan Ruvakuki et treize de ses coaccusÃ©s, et treize ans de prison pour les neuf autres, ainsi que le paiment de dommages et intÃ©rÃªts.
Ce sont dâ€™abord les dÃ©tenus qui se sont exprimÃ©s Ã tour de rÃ´le et ont plaidÃ© tous la relaxe. Le correspondant de RF swahili en a profitÃ© pour rÃ©affirmer, une nouvelle fois avec force, quâ€™il nâ€™est pas un terroriste et quâ€™il nâ€™a fait q de journaliste. Â«Â Si vous estimez que câ€™est lâ€™information qui doit venir au journaliste, gardez-moi en prison, a-t-il lancÃ mais si vous jugez que câ€™est le journaliste qui doit aller Ã la recherche de lâ€™information, relÃ¢chez-moi car je suis innocentÂ Â», a martelÃ© Hassan Ruvakuki.Le procureur a rÃ©pliquÃ© avec des mots trÃ¨s dursÂ : Â«Â Hassan Ruvakuki nâ€ le droit de se cacher derriÃ¨re sa profession de journaliste, pour aller tuer populationÂ Â», sous les huÃ©es de la foule.AprÃ¨s le rÃ©quisitoire, place aux les plaidoiries. Les six avocats de la dÃ©fense ont plaidÃ© pendant cinq heures, durant tout l'aprÃ¨s-midi. Ils sont revenus sur les diffÃ©rentes irrÃ©gularitÃ©s qui ont entachÃ© ce dossier depuis le dÃ©but. Arrestation illÃ©gale et dÃ©tention arbitraire des prÃ©venus, violation massive de la procÃ©dure, des avocats ou des juges aux ordres, maquillage de preuvesâ€¦ Les avocats ont donc demandÃ© au juge de la cour dâ€™appel de Gitega dâ€™Ãªtre courag de dire le droit en blanchissant leur client.MaÃ®tre OnÃ©sime Kabayaba espÃ¨re quâ€™il a rÃ©ussi Ã convaincre la cour dâ€™ de lâ€™innocence de son client. Â« Hassan Ruvakuki est allÃ© en Tanzanie parce quâ€™il est journaliste. Je lâ€™ai dit et je le la loi burundaise, la loi sur la presse est claire lÃ -dessus : le journaliste a le droit de chercher lâ€™information, il a le droit de la travailler, il a le droit de la commenter : câ€™est Ã§a son devoirÂ» martÃ¨le l'avocat du journaliste.Un procÃ¨s suivi par des centaines de BurundaisUn espoir partagÃ© Ã©galement par des centaines de simples citoyens burundais qui ont souvent supportÃ© la pluie ou un soleil de plomb pour suivre de prÃ¨s ce procÃ¨s. Â«Pour celui qui a suivi le procÃ¨s dÃ¨s le dÃ©but, pas de doute quâ€™il y a eu une attaque Ã Cankuzo. Mais câ€™est clair quâ€™il y a des innocents qui ont Ã©tÃ© condamnÃ exemple Hassan Ruvakuki. On a compris que câ€™est un journaliste qui ne faisait que son travail Â» tÃ©moigne un homme dans la foule. Â«A moins quâ€™on ne veuille sâ€™acharner contre ces gens, câ€™est clair que cette histoire est un montage. libÃ©rer ces gensÂ» ajoute une femme.Lâ€™affaire a Ã©tÃ© mise en dÃ©libÃ©rÃ© et les juges doivent rendre leur verdict le 8 prochain, dans deux mois exactement.La direction de RFI, Ã l'issue de ces audiences, a exprimÃ© Ã nouveau sa solidaritÃ© Ã l'Ã©gard de son correspondant Hassan Ruvakuki. Elle lui rÃ©affirme sa confiance et considÃ¨re qu'il n'a fait qu'exercer son mÃ©tier en couvrant la naissance d'un nouveau mouvement rebelle burundais.